



**Réunion transversale du pôle Afrique Subsaharienne et Madagascar:**

**« Coopération transfrontalière et coopération décentralisée »**

**Le 12 mai 2011 à Cités Unies France**

*PJ :*

*- Contribution de la Mission Opérationnelle Transfrontalière aux travaux de Cités Unies France :  
« La question transfrontalière dans la coopération décentralisée entre collectivités territoriales  
africaines et françaises »*

## Remerciements :

Cités Unies France et la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT), tiennent à remercier chacune des personnes ressources et des collectivités à l'initiative de cette rencontre, ainsi que Béatrice RAVANEL, représentant la DAECT/MAEE, les représentants des ambassades du Mali, du Sénégal et de Madagascar, le président de l'Association des Municipalités du Mali, les représentants des réseaux régionaux, et l'ensemble des participants, venus nombreux à cette première réunion.

### 1) La coopération transfrontalière : Une problématique stratégique mais vaste... :

*« La coopération transfrontalière est une coopération de proximité entre collectivités territoriales et autres acteurs du développement local de chaque côté d'une frontière nationale ». (MOT).*

Les acteurs de la coopération décentralisée sont de plus en plus confrontés au besoin de « coopération transfrontalière », comme le prouve la forte participation à cette première réunion.

En effet, la coopération transfrontalière est, au même titre que la coopération sud/sud, un sujet d'actualité qui tend à se développer. On dénombre ainsi de multiples interventions et propositions en termes de projets, d'idées et d'outils transfrontaliers. On trouve ainsi un intérêt croissant pour les questions transfrontalières de la part des acteurs institutionnels, mais aussi de la CEDEAO, de l'UEMOA, de l'UA et des bailleurs de fonds.

### 2) Aperçu des questions soulevées par la coopération transfrontalière

notion de frontière différente entre l'Europe et l'Afrique	Les frontières africaines ne sont pas une entrave pour les populations. Elles sont fréquemment traversées. Des ethnies communes, des familles, des cultures vivent souvent à cheval entre deux territoires juridiquement distincts qu'elles traversent quotidiennement pour travailler, se nourrir, effectuer des achats, aller à l'école...
Allongement de l'attente de validation des projets	Concertation et validation nécessaire de toutes les entités administratives et/ou politiques
absence de financements de projet	Il n'existe, à l'heure actuelle, aucune subvention dédiée à la coopération transfrontalière. La coopération décentralisée pourrait ainsi être un outil pour ces
gouvernance multi-niveaux	importance d'institutionnaliser les structures afin de créer des ponts entre les différents pouvoirs
Insuffisante prise en compte de la société civile et manque d'ingénierie	manque de sollicitation de la part des collectivités auprès de la société civile. manque d'ingénierie de la coopération transfrontalière

difficile mise en valeur des projets transfrontaliers	Les projets de coopération transfrontalière sont de natures différentes et très variables ; ils peuvent toucher les domaines du développement économique, des transports, de la santé, de l'éducation, de l'aménagement du territoire, de la formation professionnelle, de la problématique environnementale ou encore de l'assainissement et de l'eau ; ces projets peuvent concerner de multiple pays au Sud comme au Nord. Il est de ce fait difficile de les identifier sous une même catégorie et de les valoriser en tant que des projets transfrontaliers.
difficultés d'identification des acteurs	Globalement, la coopération transfrontalière est une approche nouvelle qui manque d'étude dédiée.

### 3) Les solutions proposées aux collectivités territoriales :

La réunion a permis de mettre en lumière des solutions pour les collectivités territoriales ; ces solutions sont venues d'une part de la MOT, du MAEE et de l'UE ; d'autre part des participants et de leurs interventions.

#### *-L'Union Européenne et le financement de projets de coopération transfrontalière :*

Actuellement, il n'existe aucune subvention réservée à la coopération transfrontalière. Cependant, il a été démontré durant la réunion que, même si aucun financement n'est spécialement prévu, les projets de coopération transfrontalière peuvent entrer dans le cadre d'autres subventions. Ce type de recherche de fonds est toutefois peu exploité aujourd'hui.

CUF a également signalé que l'Union Européenne, malgré le fait que la thématique transfrontalière ne soit encore identifiée en tant que telle, est favorable à travailler sur du multi pays. L'annonce de l'accord de crédits prévu pour 2014, sur ces thématiques par l'Union européenne, est venu appuyer ces déclarations.

Par ailleurs, le GRDR a indiqué son engagement à entreprendre des démarches de lobbying destiné à la recherche de fonds. La mobilisation d'un grand nombre de collectivités dans ces projets viendrait appuyer ces démarches.

La MOT et CUF préconisent ainsi aux collectivités souhaitant travailler sur ces thématiques d'amorcer le montage de projet afin de faciliter le dépôt et d'organiser la réflexion pour la phase opérationnelle. Pour se faire, la MOT est prête à accompagner et à soutenir la conception de projets transfrontaliers dans l'optique de 2014.

#### *- Les solutions de la MOT :*

La MOT est prête à participer à la mise en place d'un réseau Ouest Africain et à s'impliquer dans la création d'outils méthodologiques.

En effet, la MOT dispose d'un réseau développé tant en France auprès des ministères et des consultants qu'en Afrique auprès de l'Union Africaine (UA), de la Communauté Économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union Economique Monétaire Ouest Africaine

(UEMOA). Ce réseau serait notamment utilisé pour la recherche de contacts pertinents : experts et aide à la conception de projet pour 2014.

Les projets de coopération décentralisée se traduisent, auprès du MAEE, à travers des systèmes de service de proximité et de développement économique. C'est sur cette même base, à élargir, qu'évolueraient les projets.

***- Les autres acteurs/outils de la coopération transfrontalière :***

D'autres acteurs/outils, non exhaustifs, ont pu être identifiés au cours de la réunion :

- UNADEL est un outil méthodologique de mutualisation au niveau des projets agricoles
- RESACOOOP œuvre pour l'éducation au développement, qui opère depuis 2009
- L'Association des Municipalités du Mali (AMM, se propose d'organiser et d'accompagner la formation d'élus des deux cotés de la frontière dans une première phase de conception.

**4) Focus sur des exemples de coopération transfrontalière :**

***- Des zones pilotes :***

La coopération transfrontalière et la CEDEAO :

La Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a intégré le concept de coopération transfrontalière en 2000 avec la définition du concept de « pays frontière » <sup>1</sup>

L'idée a germé dans les pays africains et en mars 2001 a eu lieu le premier atelier à Sikasso au Mali. En 2002, la vision de la CEDEAO du concept de « pays frontière » a été partagée par l'ensemble de la communauté internationale.

En 2004, la Commission de la CEDEAO a mis en place un programme d'initiative transfrontalière.

Il s'agit d'un instrument de gestion et de régulation de voisinage entre Etats. Il est porté par des acteurs locaux qui connaissent mieux leurs besoins et la CEDEAO leur vient en aide. Ce programme est lui-même mis en oeuvre dans un programme déjà déterminé (exemple : santé, sécurité alimentaire).

Le concept de la coopération transfrontalière a été intégré dans le volet politique de la CEDEAO depuis 2004 au niveau de régions ciblées :

La première zone pilote est celle de Sikasso, Korhogo et Bobo Dioulasso  
La deuxième zone pilote est la Sénégalie méridionale.

---

<sup>1</sup> Espace géographique séparé par une frontière ou des populations ont lié des rapports sociaux économiques. Ces populations n'ont pas le sentiment de franchir une frontière séparant deux territoires.

19 propositions ont été recadrées dans un plan d'action autour de 3 axes :

- La gestion des ressources naturelles
- Le développement économique et la libre circulation des personnes et des biens
- La promotion de la paix par le développement social et la culture

Au Sénégal, le ministère de la coopération décentralisée assure l'ancrage institutionnel de la coopération transfrontalière. En mars 2010, une rencontre a été organisée à Dakar avec les ministres en charge de la coopération transfrontalière et un comité zonal a été mis en place. Le Sénégal en assure la présidence pour 2 ans (jusqu'en 2012). Le secrétariat exécutif est représenté par l'ONG Enda, qui dispose d'une bonne expertise dans le développement local et transfrontalier.

*- Le tourisme responsable et la mise ne valeur du fleuve Sénégal*

Le fleuve Sénégal est une zone, par nature, transfrontalière. Des projets en collaboration avec Anne-Claire de CUF, se mettent en place afin d'utiliser le tourisme comme élément fédérateur des communautés.

*- Vente de bétail au Sahel*

Au Burkina Faso, des projets en collaboration avec SOS Sahel ont été mis en place autour de la vente de bétail au Niger. Un programme de « warrantage », stock alimentaire pour prévenir d'éventuelles crises, est en cours de conception. Le Burkina Faso a fait part de sa volonté d'effectuer un transfert de compétence avec d'autres régions sur cette question.

*- Un couloir économique*

Un couloir économique, en partenariat avec l'AMM, a été récemment mis en place entre le Canada, le Burkina Faso et le Mali.

*- La Bretagne et l'UEMOA :*

La région de la Bretagne s'engage auprès de huit pays africains et avec le co-financement des programmes de l'UEMOA dans des actions transfrontalières ; les collectivités territoriales peuvent aussi trouver des acteurs locaux pour les porter vers des problématiques transfrontalières. La région de Bretagne a fait part à l'assemblée de sa volonté de créer une classe moyenne d'entrepreneurs à mettre en réseau.

*- Le cas du Congo*

Au vue des expériences des participants, l'Afrique centrale et des grands lacs est apparue comme une zone pionnière dans la coopération transfrontalière en Afrique.

La coopération transfrontalière peut aussi être un facteur de rapprochement entre les populations vivant dans les zones de conflits entre pays voisins. Tel est le cas notamment des zones frontalières des pays d'Afrique Centrale et des Grands Lacs.

Félix Bokassia, ville de Château-Thierry, a proposé de créer un statut spécial pour le Congo qui a la particularité d'avoir neuf voisins, cas unique en Afrique.

## 5) Conclusion :

Cités Unies France et la MOT réitèrent leurs remerciements envers les nombreuses personnes présentes au cours de cette réunion.

La réunion a permis d'identifier les principaux acteurs, ayant une expérience des questions transfrontalières.

En observant l'Atlas français de la coopération décentralisée, sur le site de la CNCD, il est manifeste que de nombreuses collectivités africaines, partenaires de collectivités françaises, sont situées de part et d'autre d'une frontière. De nombreux projets axés sur la dimension transfrontalière des échanges pourraient ainsi être envisagés.

Pour la mise en place de projets transfrontaliers, les collectivités territoriales pourraient commencer par :

- Approfondir leurs connaissances des territoires
- Identifier et mutualiser les outils
- Concevoir des projets communs

La coopération transfrontalière devient ainsi un enjeu important pour de nombreux acteurs de la coopération, à l'ordre du jour de leurs échanges au plus haut niveau, parmi lesquels :

- Les prochaines assises de la coopération décentralisée à Bamako au mois de décembre 2011 ou encore le sommet Africités 2012 à Dakar, ont intégré cette dimension dans leurs débats.

- En août 2010, à Ouagadougou, CUF participait à une conférence régionale organisée sous l'égide de la Commission de l'UEMOA, intitulée « *développement territorial et cohésion sociale au sein de l'espace UEMOA : Quel rôle et quelles modalités d'implication des collectivités territoriales dans le processus d'intégration régionale* ». Les nombreux spécialistes réunis ont reconnu « la nécessité de donner toute leur place aux collectivités territoriales dans la dynamique de la construction de l'intégration régionale et de faire évoluer l'UEMOA d'une union des Etats vers une union des peuples ».

Les réflexions menées ont abouti à la création et à l'organisation, le 30 mai 2011, du Conseil des Collectivités Territoriales de l'UEMOA (CCT).

Ce nouvel organe pourrait ainsi faciliter la mise en place de projets de coopération décentralisée transfrontalière.

Liste des participants :

**MOT :**

M. PEYRONY Jean, Directeur Général de la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT)  
Mme SALAMBO Ludivine Chargée de mission de la Mission Opérationnelle Transfrontalière (*a quitté son poste le 01/07/11*)

**MAEE/DAECT :**

Mme RAVANEL Béatrice, chargée de mission au Ministère des Affaires Etrangères et Européennes (MAEE)

**Personnes ressources et collectivités à l'initiative de la réunion :**

Ville et Communauté urbaine d'Alençon  
Communauté d'agglomération de Plaine Commune et ville d'Aubervilliers  
M. YVERGNIAUX Alain, conseiller du président du Conseil Régional de Bretagne  
Mme THEVENIAUT Martine, déléguée générale des Pactes Locaux  
M. CHAUVEAU Guy-Michel, président du groupe-pays Mali à Cités Unies France

**Collectivités, comités de jumelage et organismes présents :**

Mme ALBERT Mara, vice-présidente de l'association Binkad  
Mme HUGON Annick, Présidente de l'association Binkad  
M. BAH Boubacar, Président de l'Association des Municipalités du Mali  
M. BA Moctar, deuxième conseiller de l'Ambassade du Sénégal en France  
M. MOR TALLA Nang, Ambassade du Sénégal en France  
Mme RAZANAKOTO Fleurette, conseillère aux Affaires Economiques de l'Ambassade de Madagascar en France  
Melle DIARRA Bintou, stagiaire à l'Ambassade du Mali en France  
Mme TOURE Binta, stagiaire à l'Ambassade du Mali en France  
Mme FORVEILLE Lucienne, adjointe au maire d'Alençon  
M. BINAUD Jean-Marc, chargé de mission de la communauté urbaine d'Alençon  
M. BENAUD Eric, coordinateur des jumelages d'Alençon  
M. BOKASSIA Félix, conseiller municipal de Château-Thierry  
M. MANKANGILA Jean-Jacques, de la ville de Château-Thierry  
M. OLEKO Benjamin, de la ville de Château-Thierry  
M. BOUNDY Hady conseiller technique  
M. CADEAU Daniel, adjoint au maire d'Arnage  
Mme CANAL Laurence directeur des affaires européennes, Conseil Général du Pas-de-Calais  
Mme DUFLY Odile, Chargée de mission au Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais  
M. SCHOEFS Yves, membre du Comité de jumelage de La Flèche  
Mme COSTANTINI Marie-France, adjointe, chargée du partenariat Saint Jean de Boisseau  
Mme DE WALQUE Myriam, Ordre de Malte  
M. GRAZIANI, Ordre de Malte  
M. DENOT Jean-Jacques, président du Comité de jumelage de Thionville  
M. GAGET Jean-Luc, président de l'association Essonne Sahel  
Mme DERMAUT Julie, chargée de mission de l'association Essonne Sahel  
Mme DIARRA-ROSSIGNOL Gwenaëlle, chargée de mission à Horizons Solidaires  
M. DOVI Mathieu directeur des services techniques de Crosne  
M. ECHAPPE Grégoire, Stagiaire à l'A.F.C.C.R.E  
M. ESSONE Jean, chargé des relations internationales de Courcouronnes  
M. FOFANA Doulo, membre du Comité de jumelage d'Aubervilliers  
Mme RATZEL-TOGO Christine, adjointe au maire d'Aubervilliers  
Mme DAVIET Céline, chargée de mission de la communauté d'agglomération de Plaine Commune  
M. HERRMANN Jean, chargé de mission de la communauté d'agglomération de Plaine Commune  
Mme GAUTIER Brigitte, chargée de mission aux relations internationales d'Argenteuil

Mme GUILLEMANT Rose-Marie, vice-présidente de la communauté de communes de trois pays  
Mme LAJARGE Corinne, chargée de mission à RESACOOOP  
M. LE COMTE Patrick, président de RONCQ  
M. LOGIE Gérard, membre d'UNADEL  
M. MAILLOT Patrice, membre d'Europe Echanges  
Mme MOSER-FAESCH Martine, chargée de mission aux relations internationales de Mulhouse  
M. PARISOT Frédéric, chef de projet de la communauté urbaine de Lille  
M. PERRIER Jean-Michel, président de l'association ZINADO 2000  
M. PIERRE Basile, chargé de projet du Conseil général du Val de Marne  
M. RADLE Oliver, chef de service d'Evreux  
M. ROCHAS Nicolas, chargé d'études de Saint Omer  
M. SEGAL Sylvain, chargé de mission du Conseil Général d'Ille et Vilaine  
M. VERMENOT Jean-Didier, président du Comité de jumelage de Saint Jean de Maurienne

**Cités Unies France :**

Nicolas WIT, directeur général adjoint  
Astrid FREY, Sarah DE REKENEIRE et Constance KOUKOU, pôle Afrique subsaharienne et Madagascar  
Jay RALITERA, Clémentine DE STAAL, Jérôme LE LIARD, stagiaires

\*\*\*\*\*

*Compte-rendu réalisé par Jay Ralitera, pôle « Afrique subsaharienne et Madagascar », juin 2011*